

L'ESSENTIEL

LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL

« Deuxième pilier » de la politique agricole commune (PAC).
Soutien à la politique européenne de développement rural, à l'installation des jeunes agriculteurs,
à l'agriculture biologique, aux zones soumises à des contraintes naturelles...

Entre 2021 et 2027, ses principaux objectifs sont d'aider les Etats membres à



Favoriser l'innovation
et la compétitivité de l'agriculture



Gérer
durablement les ressources



Restaurer et préserver
les écosystèmes



Améliorer l'inclusion sociale
en zone rurale



Favoriser le bien-être animal
et la gestion des risques

Budget du FEADER (2021-2027)

Union européenne

95,5 milliards
d'euros

Dont 8,1 milliards d'euros issus
du plan de relance européen

France

14 milliards
d'euros

L'Etat et les Régions gèrent le FEADER. Une partie de l'enveloppe est aussi
mise en œuvre par les « Groupes d'Action Locale ».

Quelques chiffres clés

35% du FEADER

consacré à l'environnement, au
climat et au bien-être animal

1,2 milliard
d'euros d'aides par an

pour soutenir les jeunes
agriculteurs

18 millions
d'Européens ruraux

bénéficient de
nouvelles infrastructures
numériques

Exemples de projets soutenus par le FEADER en France

Normandie

Soutien à la **ferme de Torchy**
privilegiant un mode de culture raisonnée
respectueux de l'environnement.

Provence-Alpes-Côte d'Azur

"Ma boutique à l'essai", mise à disposition
temporaire d'un local commercial pour
pérenniser les commerces du centre-ville.

Mayotte

Développement de l'écotourisme autour d'un
projet de conservation des tortues marines.

Occitanie

Soutien à la transition vers l'agriculture
biologique d'une **exploitation de plantes
aromatiques** par de jeunes agriculteurs.